

S.A.C.E.I.

Actualité du SACEI

- François LUSSON (ACTENSE)
- Pierre MATHOULIN (FIXAGE)
- Catherine SOULARD (GALEA)

**Deauville
Jeudi
22/09/2016**

1.Brève présentation du SACEI

2.L'actualité « Entreprises »

3.Les « fourchettes »

4.La fonction actuarielle

1. Brève présentation du SACEI

- ■ Promouvoir un actuariat conseil **réellement indépendant**.
- ■ Réunir, informer, mettre **en commun** des moyens **au service de ses membres**. Les membres sont des personnes physiques (> 50). Les cabinets sont historiquement « mixtes » (clients Entreprises / clients Assureurs), mais tendent à se spécialiser.
- ■ La seconde vague de questions montre une croissance en 2015 vs 2014 des CA.

1. Brève présentation du SACEI

- Les membres du SACEI sont employés par des Cabinets représentant un volume d'activité significatif tant sur :
 - Les métiers du conseil aux Organismes Assureurs (« I »), 75% du CA / en hausse, effet S2
 - Les métiers du conseil aux souscripteurs d'assurance (« E ») (Protection Sociale Complémentaire majoritairement), 25% du CA / CA soutenu par la santé / la prévoyance

■ Des tables et des taux...

■ L'espérance de vie :

- Retraite
- Prévoyance AT

■ La baisse des taux :

- Les fonds en euros / les UC
- Les engagements sociaux
- Les régimes en RVD
- Les renouvellements en prévoyance

2. L'Actualité « Entreprises »

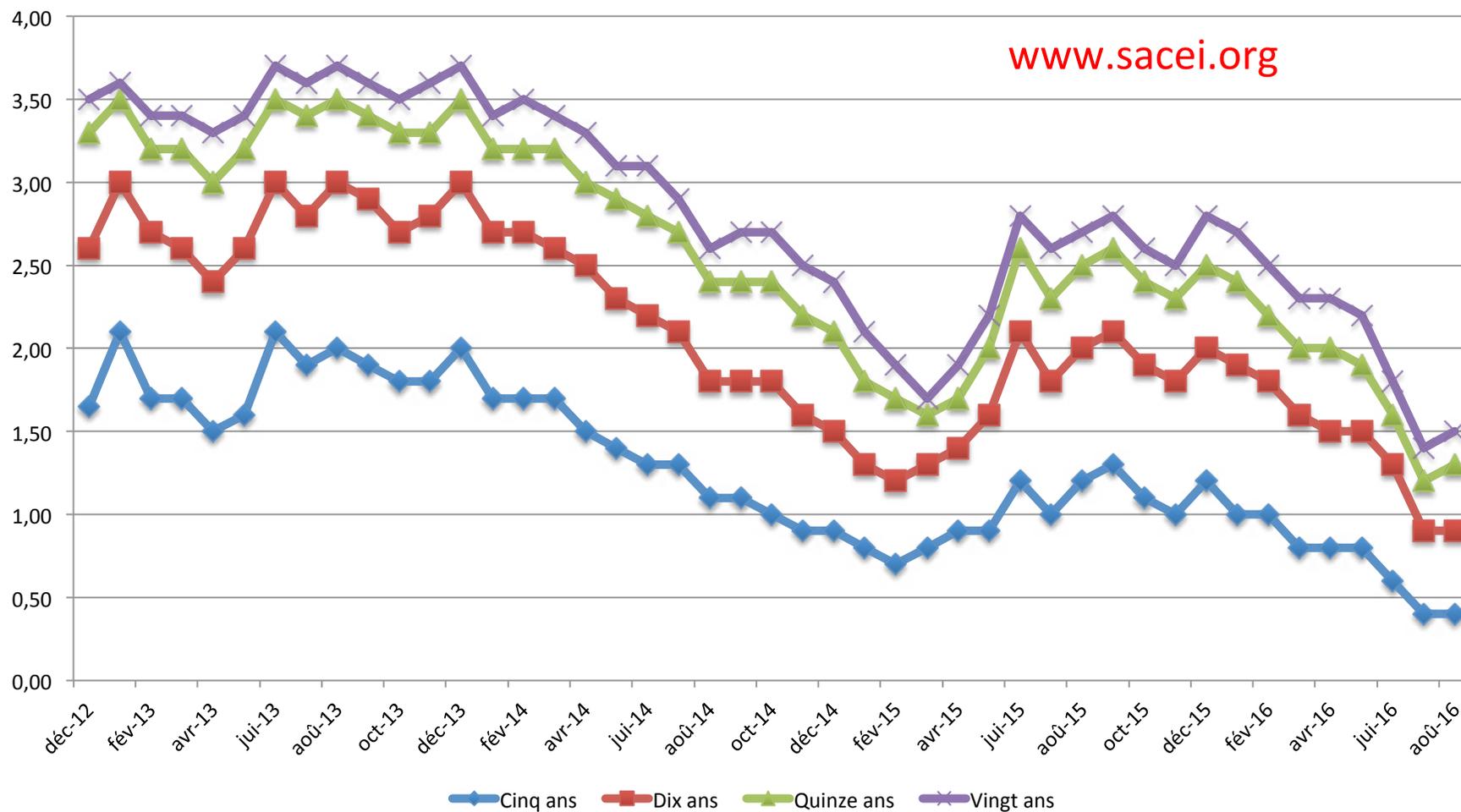
- ... et des évolutions réglementaires :
 - Les recommandations (Santé – Prévoyance)
 - L'article 4 Loi Evin (sortie de groupe - au 01/01/17)
 - La convention médicale (25/08/16)
 - ANI ARRCO-AGIRC (fin 2015)

Et à venir?

- ... tables IT/IV
- ... âge légal de la retraite
- ...

2. Les « fourchettes »

Maximum des fourchettes SACEI



3. Les « fourchettes »

- Les taux ci-dessus sont des taux actuariels donnés pour une échéance (i.e. pour une maturité et non une duration, il ne s'agit pas de taux zéro-coupon).
- Ils représentent la fourchette de taux que le groupe de travail du SACEI a arrêté, en fonction de l'expérience de chacun des membres du groupe à la date indiquée.
- Le SACEI recommande à ses membres d'alerter leurs clients si ces derniers souhaitent retenir des taux figurant en dehors de ces fourchettes, selon la vie moyenne de l'engagement évalué.
Les membres leur précisent alors par écrit que les taux ne figurent pas dans l'intervalle déterminé par le SACEI.

4. La fonction actuarielle

- 1. Rappel d'éléments de contexte et points d'actualité

- 2. Retours d'expériences et points d'attention

4. La fonction actuarielle

Rappels d'éléments de contexte et points d'actualité

Au regard de Solvabilité 2, l'année 2016 reste une année de transition.

- **Pilotage général :**

- ✓ **Formation et implication** plus forte des **responsables de fonctions clés**, des **administrateurs** et des **auditeurs**
- ✓ Des **politiques et chartes adaptées à l'organisme** de plus en plus **écrites**
- ✓ Une **évolution forte des pratiques / process** pour accompagner la réduction des délais dans la production des bilans sociaux et prudentiels, des états QRT et des nouveaux rapports (cf mise en place de pratiques de « **Fast Close** »)

- **Pilier 1 :**

- ✓ Des **modèles « rôdés »** mais avec quelques ajustements à faire
- ✓ Un travail de fond sur la **qualité des données** et attendu par l'ACPR
- ✓ Une **analyse poussée des variations de taux de couverture** et la recherche d'une **optimisation des taux de couverture** (USP, réassurance, actifs spécifiques, et.)
- ✓ Des **questionnements spécifiques** en période de **taux bas**

4. La fonction actuarielle

Rappels d'éléments de contexte et points d'actualité

- **Pilier 2 :**

- ✓ **Système de gouvernance** globalement **en place**, des discussions en cours avec l'ACPR
- ✓ Première remise du **rapport actuariel**
- ✓ **Questionnements** sur la **Conformité**
- ✓ **Gestion des risques** en **progression constante** :
 - Nouveau processus ORSA en cours, avec revue/mise en place des concepts : profil de risque, appétence, tolérances, limites, besoin global de solvabilité notamment.
 - Implication plus forte des parties prenantes, notamment dans le choix des scénarii et les demandes de mesures (simplifiées ou non) d'« impact SCR » (lors de lancement de nouveaux produits, de modification de réassurance, d'évolution de la gestion financière, etc.)

- **Pilier 3 :**

- ✓ **Apprentissage** des nouveaux états **QRT** (formation et tests sur les outils existants).
- ✓ Préparation « **à blanc** » de **SFCR** et **RSR** (à remettre début 2017)
- ✓ Utilisation d'**indicateurs** pour la confection de **tableaux de bord** à destination des administrateurs, Dirigeants et RFC

4. La fonction actuarielle

Le périmètre d'intervention de la Fonction Actuarielle

Provisions techniques

- **Coordonner le calcul**
- **Garantir** le caractère approprié des méthodologies, des modèles et des hypothèses
- **Apprécier la suffisance et la qualité des données**
- **Comparer les BE avec les données empiriques**
- **Informer l'AMSB de la fiabilité et du caractère adéquat du calcul**
- Evaluer l'incertitude liée aux estimations (+ sensibilités)
- Veiller à la prise en compte des limites de données
- Veiller à l'adéquation des approximations (données)
- Vérifier si les S.I. servant au calcul permettent une prise en charge suffisante des procédures actuarielles et statistiques
- Comparer les provisions d'une année sur l'autre
- Veiller à l'évaluation appropriée des options et garanties
- Tenir compte des informations fournies par les marchés financiers et des risques de souscription

Réassurance

- **Emettre un avis sur l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance** et notamment analyser le caractère adéquat :
 - du profil de risque et de la politique de souscription
 - des réassureurs au regard de leur qualité de crédit
 - de la couverture dans le cadre de scénarios de crise
- **Emettre un avis sur le calcul des montants recouvrables au titre des contrats de réassurance**
- **Veiller à l'évaluation appropriée des options et garanties incluses dans les contrats de réassurance**

Politique de souscription

- **Emettre un avis sur la politique globale de souscription**
- **Emettre un avis sur la suffisance des primes à acquérir**
- **Emettre un avis sur l'effet de l'inflation, du risque juridique, de l'évolution de la composition du portefeuille et des systèmes ajustant à la hausse ou à la baisse les primes**
- **Emettre un avis sur les effets d'anti sélection**

Système de gestion des risques

- **Contribuer à la mise en œuvre du système de gestion des risques**, en particulier :
 - la modélisation du risque sous-tendant le calcul du SCR et du MCR
 - l'ORSA

Directive Solvabilité 2

Règlement Délégué

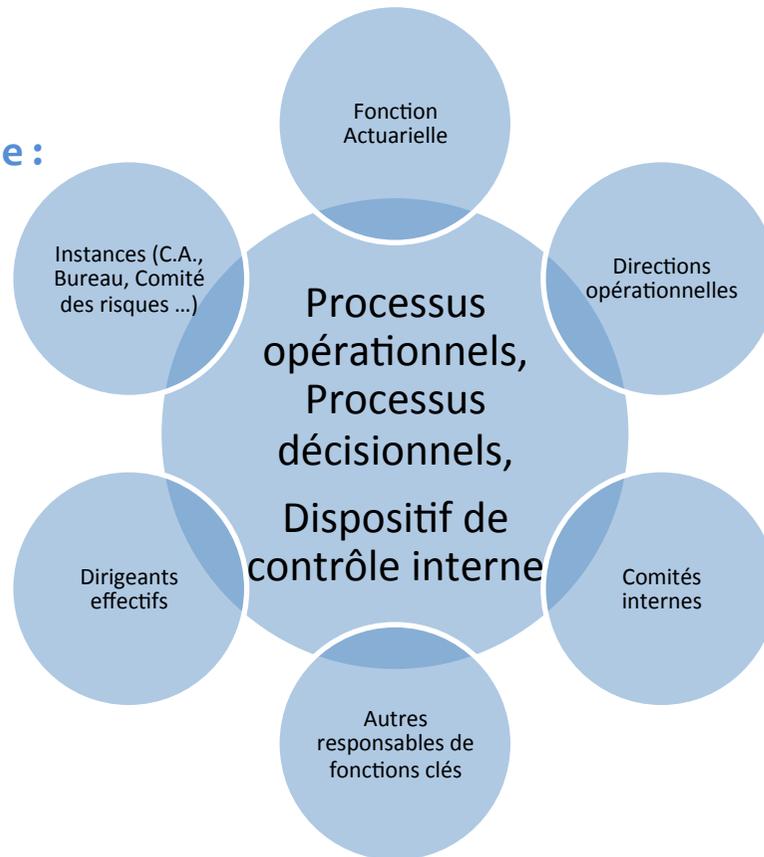
4. La fonction actuarielle

Retours d'expériences et points d'attention – 2 sujets majeurs

■ La gouvernance

Une organisation, un positionnement, une répartition des rôles et responsabilités en cours de mise en place.

➤ En interne :



Une nécessaire **identification** des domaines d'intervention de la Fonction Actuarielle et de son niveau de **responsabilité**.
Des **processus** et un **dispositif de contrôle interne** à faire évoluer.

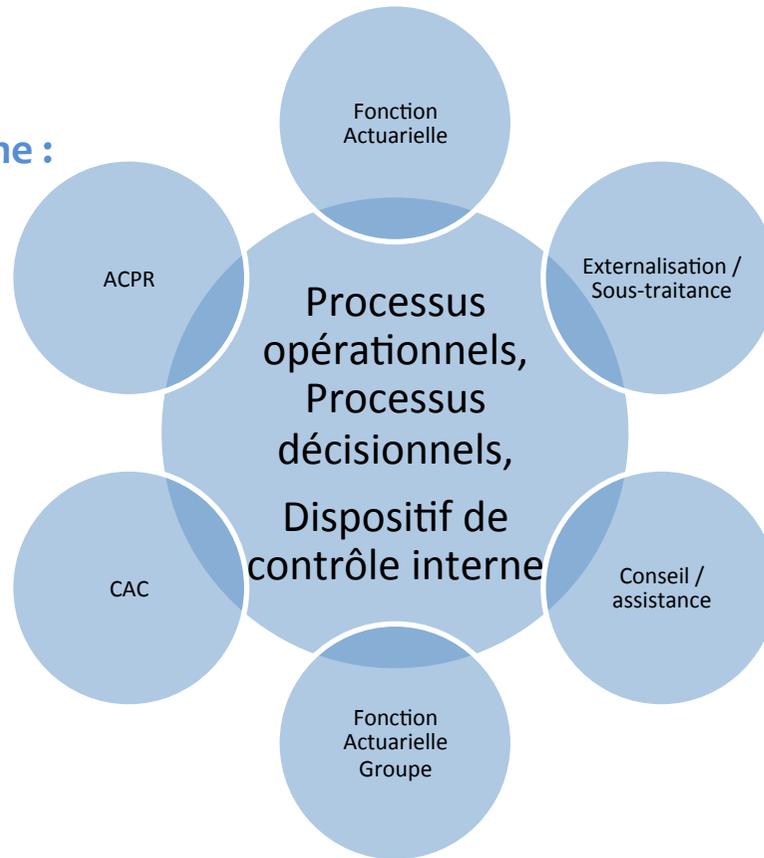
4. La fonction actuarielle

Retours d'expériences et points d'attention – 2 sujets majeurs

■ La gouvernance (suite)

Une organisation, un positionnement, une répartition des rôles et responsabilités en cours de mise en place.

➤ **En externe :**



Des **accords / conventions contractuels** à clarifier ou faire évoluer selon les besoins / attendus de la Fonction Actuarielle.
Une nécessaire **distinction** entre les travaux de production et les travaux liés à la Fonction Actuarielle.

4. La fonction actuarielle

Retours d'expériences et points d'attention – 2 sujets majeurs

■ La gouvernance (suite)

Un **planning** des travaux à mener par la Fonction Actuarielle à adapter en fonction des cycles de production de l'entreprise et des instances.

Un **dimensionnement** des travaux à mesurer.

Une identification des documents / supports / études **en amont** à effectuer.

Une **communication** interne et externe à déterminer (support, fréquence, contenu des messages ...).

4. La fonction actuarielle

Retours d'expériences et points d'attention – 2 sujets majeurs

■ La qualité des données

Rappel des textes :

- Les principaux articles de niveau 1 sur le traitement et l'utilisation des données sont les articles 82, 86, 111 et 124.
 - **Article 82 : Qualité des données** et application d'approximations, y compris par approches au cas par cas, pour les **provisions techniques** : « les entreprises d'assurance et de réassurance mettent en place des processus et procédures internes de nature à garantir le caractère approprié, l'exhaustivité et l'exactitude des données utilisées dans le calcul de leurs provisions techniques. »
- Tous les articles font référence aux trois critères pour apprécier la qualité des données :
 - **Caractère approprié** : Les données ne doivent pas comporter de biais qui les rendraient impropres à leur utilisation.
 - **Exhaustivité** : Les bases de données doivent fournir une information complète sur les variables choisies.
 - **Exactitude** : L'entreprise doit avoir confiance en ses données.

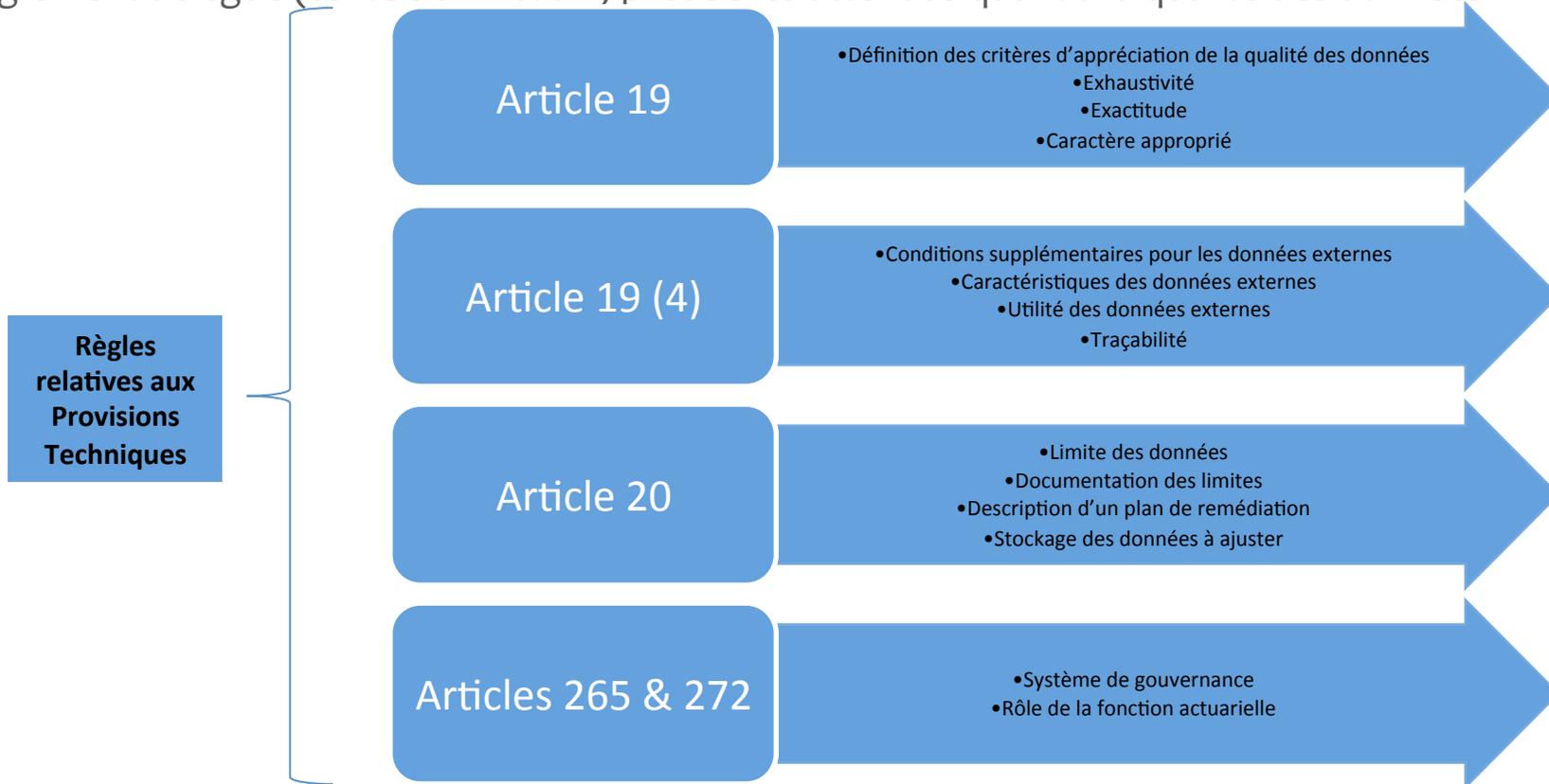
4. La fonction actuarielle

Retours d'expériences et points d'attention – 2 sujets majeurs

■ La qualité des données

Rappel des textes (suite) :

Le règlement délégué (texte de niveau 2) précise les attendus quant à la qualité des données.

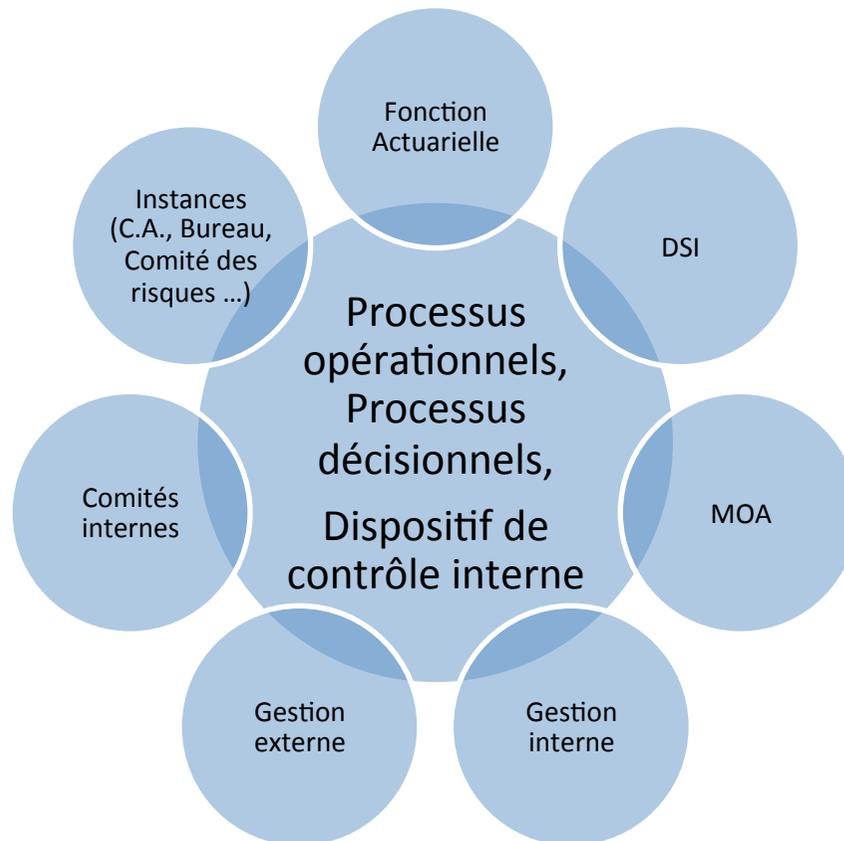


4. La fonction actuarielle

Retours d'expériences et points d'attention – 2 sujets majeurs

■ La qualité des données

Une **gouvernance** des données et de leur qualité à mettre en place ou faire évoluer.



Une nécessaire **identification** des domaines d'intervention de la Fonction Actuarielle et de son niveau de **responsabilité**.
Des **processus** et un **dispositif de contrôle interne** à faire évoluer.

4. La fonction actuarielle

Retours d'expériences et points d'attention – 2 sujets majeurs

■ La qualité des données

Un niveau d'intervention de la Fonction Actuarielle à définir.

Des étapes clés :

- ✓ **Inventaire des données** servant au calcul des provisions techniques et correspondance avec le répertoire des données
- ✓ Identification du **responsable du contrôle** de chacune de ces données
- ✓ Définition des **objectifs et critères de qualité** de ces données
- ✓ **Formation, homogénéisation et industrialisation des contrôles**
- ✓ **Mesure d'impact** de la qualité des données sur les provisions techniques

Un point d'attention à porter :

- ✓ sur les **données externes**
- ✓ sur le contrôle des S.I. v.s. traitement des **dossiers papier**
qui nécessitent de connaître le schéma de cheminement des données, la formalisation de la piste d'audit et des traitements actuariels.

4. La fonction actuarielle

Retours d'expériences et points d'attention – 2 sujets majeurs

■ La qualité des données

Une démarche possible dans laquelle la Fonction Actuarielle doit se positionner :

- a) Un **état des lieux / diagnostic de l'existant** sur la cartographie des S.I., le contenu du répertoire des données, le cheminement des données, les différents acteurs responsables d'un contrôle, la fréquence des contrôles, la sensibilité des provisions techniques aux données, les critères de qualité, le reporting et le suivi des indicateurs de qualité (tableaux de bord) ...
- b) La **détermination des objectifs** de gouvernance et de qualité des données = la cible à atteindre
- c) Le **plan d'actions** (travaux, acteurs, planning) pour la convergence vers la cible.

4. La fonction actuarielle

Remerciements aux contributeurs

Céline BLATTNER – Cabinet ACTUARIS

Michael DONIO – SIA PARTNERS

Véronique LAMBLE – Cabinet APRECIALIS

Estelle VILLERMET – Cabinet ACTUARIS